Orthophonistes

Les clés du langage

Plus connu pour rééduquer les troubles du langage et de la communication chez les enfants, l'orthophoniste intervient à tous les âges de la vie. Un métier qui nécessite une solide formation et beaucoup de créativité.

LES ORTHOPHONISTES PEUVENT PRENDRE EN CHARGE UNE CINQUANTAINE DE PATHOLOGIES

Douce odeur de vanille. Ambiance cosy. À gauche de la pièce, des jouets et des livres pour enfants bien rangés sur leurs étagères. Au fond, par terre, quelques gros coussins aux tons chaleureux. Le cabinet d'Anne-Cécile Pougnard, jeune orthophoniste de 27 ans installée à Nantes, est une invitation à se détendre. *« Il est important que mes patients se sentent à l'aise, mais ils ne doivent pas perdre de vue qu'ils viennent pour travailler »*, dit-elle en désignant ce qu'elle appelle son *« espace de travail »* où trônent son bureau et deux chaises.

De fait, lorsqu'une personne est amenée à consulter un orthophoniste, c'est parce qu'elle rencontre des problèmes de langage ou de communication. *« Le rôle du professionnel consiste à l'aider à remédier à un langage qui ne se met pas bien en place ou à un langage abîmé »*, explique Cécile Tymen, orthophoniste à Savigny-le-Temple (77).

Si l'image de l'orthophoniste est souvent associée à celle de la dyslexie ou du bégaiement, certains aspects du métier restent méconnus. La nomenclature des orthophonistes leur permet de prendre en charge une cinquantaine de pathologies. Parmi elles, les troubles du langage, de la parole et de la communication provoqués par les lésions cérébrales consécutives à un traumatisme crânien ou un accident vasculaire cérébral, par une maladie dégénérative (Alzheimer, Parkinson) ou encore par un handicap (autisme, trisomie 21), mais aussi les problèmes de voix (phoniatrie). Anne Tirilly, orthophoniste à Athis-Mons (91) depuis vingt-huit ans, est aussi amenée à aider *« des personnes qui utilisent leur voix de manière professionnelle et l'ont endommagée »*. Elle reçoit notamment des enseignants, des chanteurs, des guides touristiques, parfois même des mères de famille !

Des patients de tout âge et de tout milieu

Les études d'orthophonie ne proposent pas de spécialisation : les étudiants sont formés de façon à pouvoir rééduquer toutes les pathologies. Toutefois, nombre d'entre eux finissent par se spécialiser, au gré des opportunités, de la demande ou de leurs goûts personnels. *« Ma pratique auprès d'enfants et d'adolescents en échec scolaire a fait que je me suis spécialisée dans les troubles de l'apprentissage »*, indique Charlotte Capitant de Villebonne, qui exerce depuis treize ans et s'est installée depuis un an à Grenoble. Quant à Anne Tirilly, elle en est venue à s'intéresser de plus en plus à la prévention de la chronicisation du bégaiement chez le tout jeune enfant, un de ses domaines de prédilection.

Pour Cécile Tymen, c'est une formation qui a été déterminante. En 2010, elle s'initie à la méthode « Lee Silverman Voice Treatment » (LSVT)[1], mise au point pour traiter les troubles de l'articulation (dysarthrie) qui touchent principalement les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Depuis, ce type de patients représente un tiers de sa patientèle.

Parfois, la spécialisation s'impose d'elle-même, selon l'emplacement géographique du cabinet. Anne-Cécile Pougnard, qui s'est installée dans une tour d'un quartier populaire de Nantes, reçoit essentiellement des patients issus d'un milieu défavorisé. Les enfants qui lui sont adressés présentent d'importants retards de langage, liés au bilinguisme, voire au trilinguisme. *« Certains enfants ne parlent pas français à la maison et l'apprennent en arrivant à l'école,* constate-t-elle. *Ils cumulent les difficultés, en langage, logique ou écriture. »*

À Savigny-le-Temple, Cécile Tymen est confrontée aux mêmes situations. *« Il nous arrive de reprendre les devoirs à faire à la maison car les parents n'ont pas toujours le niveau pour aider leur enfant. Certains enfants ont accumulé les retards, et leurs difficultés relèvent de la pathologie,* déplore-t-elle. *Plusieurs parents font d'ailleurs souvent l'amalgame entre orthophonie et soutien scolaire. »*

Charlotte Capitant de Villebonne réfute cet amalgame. *« Nous sommes dans une notion de rééducation,* explique-t-elle. *Le soutien scolaire consiste à retravailler un exercice mal compris ; la question n'est pas de savoir ce que*

© Florence Falvy

Anne-Cécile Pougnard, dans son cabinet, à Nantes.

l'enfant est capable de faire. L'orthophonie, à l'inverse, s'attache à déterminer les compétences de l'enfant pour que puissent se mettre en place des acquis stables.»

Prise en charge sur mesure

La prise en charge obéit à un protocole très codifié. Après un bilan approfondi, l'orthophoniste met en place un projet thérapeutique dont la durée varie selon les cas : elle va de six mois pour un trouble de la diction à plusieurs années pour une dyslexie ou une dysorthographie. Les séances durent de trente à quarante-cinq minutes. Pour certaines pathologies, comme l'autisme, le patient peut être amené à consulter plusieurs fois par semaine, voire tous les jours si nécessaire.

À l'intérieur de ce cadre rigoureux, les orthophonistes disposent cependant d'une grande liberté d'action. S'il existe une multitude de supports (jeux, exercices, tests, fiches), chacun construit peu à peu son propre matériel. *«Il existe du prêt-à-porter, mais nous faisons également du sur mesure»*, plaisante Anne Tirilly. *Le métier d'orthophoniste nécessite beaucoup de créativité et de flexibilité pour permettre de s'adapter aux difficultés de chaque patient.»*

LA PRISE EN CHARGE VA DE SIX MOIS POUR UN TROUBLE DE LA DICTION À PLUSIEURS ANNÉES POUR UNE DYSLEXIE

Quelques maisons d'éditions se sont spécialisées dans la fabrication de supports pour l'orthophonie (Ortho éditions, Djeco, Mot à mot, etc.), mais Internet est aussi une mine pour les professionnels. Anne-Cécile Pougnard n'hésite pas à y *«piocher des images et des pictogrammes ou à acheter le matériel créé par d'autres orthophonistes»*. La toile offre également un lieu de discussion très apprécié. *«Je vais régulièrement sur des sites d'échanges, pour poser des questions lorsque j'ai un doute sur le suivi d'un patient»*, indique Anne-Cécile Pougnard.

Car le doute fait inévitablement partie du quotidien, accentué par l'isolement que peuvent ressentir certains praticiens installés en libéral. C'est une des raisons pour lesquelles ils n'hésitent pas à se regrouper dans les mêmes locaux. *«Nous fonctionnons en "intervi-*

Après onze ans de combat : la mastérisation

Le 1er septembre 2013, le *Journal officiel* publie le décret qui reconnaît à la formation initiale des orthophonistes l'équivalence d'un niveau universitaire de master. Le résultat d'un combat de longue haleine. *«Nous avons lutté pendant onze ans»*, raconte la vice-présidente de la Fédération nationale des orthophonistes (FNO), Gaëlle Lancelle-Chollier, une pointe de fierté dans la voix.

La mastérisation permet, dans un premier temps, d'harmoniser la formation par rapport aux critères universitaires européens du « LMD » (licence, master, doctorat) ; mais surtout d'offrir aux élèves un plus grand nombre d'heures d'enseignement puisque les études durent désormais cinq ans. *«C'est très appréciable,* estime Anne Tirilly, *car la profession s'est énormément diversifiée et exige beaucoup de compétences.»*

La formation d'orthophoniste n'en est pas à son premier changement. En 1988 déjà, la durée des études était passée de trois à quatre ans, au terme desquels le jeune diplômé obtenait le certificat de capacité d'orthophonie (CCO). À l'époque, les étudiants bénéficiaient déjà des enseignements fondamentaux (linguistique, psychologie, physique, pathologies du langage, fonctionnement du système de soins) et stages pratiques. Aujourd'hui, le programme s'est étoffé, grâce aux avancées des recherches. *«Notre métier évolue en fonction des avancées de la recherche,* explique Ludivine Le Bras, orthophoniste à Lavaur (31), *notamment dans les domaines de la neurologie et du fonctionnement du cerveau».*

La profession attire de nombreux bacheliers. Mais, chaque année, sur 2 000 postulants, seuls 30 réussissent à intégrer une des 18 écoles françaises. C'est pourquoi, beaucoup partent étudier en Belgique. Pour pouvoir exercer en France, ils doivent cependant compléter leur formation à leur retour. Récemment, les écoles Fernando Pessoa ont aussi fait leur apparition dans tout l'Hexagone. Ces centres de formation privés dispensent des formations incomplètes et très onéreuses, et délivrent des diplômes qui ne sont pas reconnus en France. Ils attirent cependant de nombreux apprentis orthophonistes ayant échoué au concours de première année. Un phénomène qui inquiète Gaëlle Lancelle-Chollier, bien décidée à faire de ce nouveau combat son cheval de bataille. **É. de V.**

Un peu d'histoire ...

Le mot « orthophonie » est apparu en 1828, lors de la création de l'Institut orthophonique de Paris par le Docteur Marc Colombat de l'Isère (1797-1851). Son but était le *« redressement de la parole et en particulier du bégaiement »*.
Les premières attestations d'études d'orthophonie ont été délivrées en 1955, à la suite des initiatives de Suzanne Borel-Maisonny (1900-1995), fondatrice de cet enseignement en France.
La profession a obtenu son statut légal par la loi du 10 juillet 1964, qui a institué un diplôme national, le certificat de capacité d'orthophonie (CCO).
Depuis cette date, les orthophonistes figurent, au même titre que six autres professions d'auxiliaires médicaux, au livre IV du Code de la santé publique.

L'orthophonie en chiffres

Près de 20 000 orthophonistes en France, dont 80 % exercent en cabinet libéral ;
18 centres de formation en France ;
800 élèves diplômés chaque année, dont 95 % de femmes ;
Prix moyen d'une consultation : entre 18 à 35 euros.

Salaires

Dans la fonction publique, un débutant touche 1 537 euros bruts en plein temps, soit 7 % de plus que le Smic. Le salaire d'un orthophoniste en fin de carrière est de 2 384 euros bruts.
En libéral, les revenus annuels dépendent de l'activité d'un cabinet et du nombre de patients.
Ils varient entre 20 000 et 42 000 euros (charges exonérées).

Source : FNO

© Florence Falvy

Le travail est plus efficace dans la complicité et dans la détente.

sion", c'est-à-dire que nous exposons notre avis et demandons conseil aux autres. C'est très naturel et même indispensable », commente Anne Tirilly, qui travaille avec deux collègues.
D'autres, comme Gaëlle Lancelle-Chollier, deviennent salariés de la fonction publique hospitalière. Après avoir exercé en libéral pendant quatre ans, cette orthophoniste de 34 ans a intégré le service de médecine physique et de réadaptation (MPR) de l'hôpital de Saint-Vallier (26). Elle apprécie *« le travail en équipe et l'interaction avec les autres professions »*. Beaucoup optent pour une activité mixte, qui consiste à exercer à la fois en libéral et en tant que salarié. *« Cela permet de cumuler les bénéfices des deux statuts : travailler en équipe d'une part et, d'autre part, de conserver son autonomie, disposer de ses locaux et de son matériel »*, explique Anne-Cécile Pougnard. Autre avantage : le salaire. Car malgré leur haut niveau d'études, la rémunération des orthophonistes est assez basse (voir encadrés, page 44 et ci-contre). Certains d'entre eux sont amenés à prendre beaucoup de patients, au risque de ressentir fatigue et découragement.
Des inconvénients qui n'entament pas la motivation d'Anne-Cécile Pougnard. *« Ce qui compte pour moi,* confie-t-elle, *c'est de pouvoir aider mes patients et d'alléger leurs difficultés. Ce que j'aime avant tout, c'est sentir que je suis utile aux autres. »*

Éléonore de Vaumas

En savoir plus
Fédération nationale des orthophonistes (FNO)
www.orthophonistes.fr